

## **Rapport du Président**

Commission permanente

lundi 19 juin 2023

N° CP-2023-5-2-3

**N° applicatif 6090**

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

#### **Service instructeur**

Direction tourisme et attractivité

### **SOUTIEN AUX ACTIONS DES CHAMBRES CONSULAIRES**

Résumé : Pour conforter les liens avec les Chambres Consulaires, il est proposé d'apporter le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au travers de plusieurs partenariats. Ces actions permettent de promouvoir les coopérations, renforcer l'activité de proximité, valoriser des savoirs faire, développer les mobilités et les énergies renouvelables. La Collectivité européenne d'Alsace a pu soutenir la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole avec la plateforme Business Sourcing. La Chambre de Métiers d'Alsace et notre collectivité ont signé une convention de partenariat pour la période 2022-2025. Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace affirme son soutien avec l'attribution des subventions de fonctionnement d'un montant total de 30 800 €.

#### **I. Soutenir les Trophées Alsace Export pour défendre l'esprit d'entreprendre en Alsace**

Pour mettre en avant l'impact de l'international et donner envie à de nombreuses PME de s'aventurer à l'export, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg créait en 1997 le Trophée Régional Export. Désormais, les Trophées Alsace Export se sont imposés comme un événement majeur du paysage économique alsacien, plus de 100 entreprises ayant déjà été récompensées.

Les Trophées Alsace Export récompensent chaque année lors d'une soirée festive, les entreprises alsaciennes qui ont su mettre en place une démarche export dynamique et performante. Elles représentent depuis plus de 26 ans les fleurons de l'export dans la région Alsace et sont la preuve vivante de la diversité des savoir-faire alsaciens, tant dans les secteurs de pointe que les secteurs traditionnels.

L'événement 2022, a distingué sept acteurs alsaciens pour leurs stratégies et performances à l'international dans les catégories suivantes :

- Les entreprises **Biosynex** et **Waterair** avec le Trophée Croissance mondiale de l'année
- L'entreprise **CEFA** avec le Trophée Développement export exemplaire
- L'entreprise **Newtec Bag Palletizing** avec le Trophée ETI exportatrice
- L'entreprise **Jetlaque** avec le Trophée Export transfrontalier
- L'entreprise **Epopia** avec le Trophée Coup de Cœur du public
- **Christelle KOCHER** pour le Prix du Rayonnement international

Pour l'édition 2023, la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole a organisé une cérémonie le lundi 12 juin 2023 au Dôme de Mutzig devant un parterre de plus de 600 responsables d'entreprise. La Collectivité européenne d'Alsace a été protagoniste de l'événement et a figuré parmi les partenaires pour la catégorie « transfrontalière ».

À cette occasion la CCI Alsace Eurométropole sollicite le soutien de la CeA pour l'organisation de l'événement à hauteur de 10 800 €.

Le budget 2023 de la manifestation s'élève à 130 000 euros (organisation de la cérémonie de remise des prix, communication et site internet, location de salle, fournitures diverses, ...). Les dépenses sont couvertes par des recettes de partenariat et subventions.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 800 euros à la CCI AE.

## II. Guider les mobilités du futur

Du 27 au 28 septembre 2023, la CCI Alsace Eurométropole et ses partenaires organise la première édition du salon TRENDY. Ce salon sera le rendez-vous des dirigeants d'entreprises et responsables de collectivités pour trouver des modes de transport alternatifs et progresser sur la voie de la sobriété énergétique et l'économie décarbonée.

La consommation énergétique et les coûts de la logistique et des déplacements de personnes sont un enjeu majeur pour tous : particuliers, Etat et collectivités, entreprises. La consommation d'énergie de traction pour les transports représente aujourd'hui 32 % de la consommation énergétique française et le secteur du transport est à l'origine de 29 % de nos émissions CO2.

L'objectif du salon « TRENDY : mobilités et énergies » organisé par la CCI Alsace Eurométropole les 27 et 28 septembre 2023 au Parc des Expositions de Colmar est de permettre à 80% de l'offre de la chaîne des solutions de mobilités alternatives et innovantes de se rassembler en un seul lieu pour aider les responsables de collectivités et les dirigeants d'entreprises à trouver les meilleures solutions.

8 espaces thématiques seront présents :

- Véhicules : véhicules innovants & mobilité disruptive
- Mobilité sobre : adaptation et optimisation des véhicules et modes de transport
- Avitaillement : solutions d'avitaillement privées ou en réseau public
- Énergie verte : production ou achat d'énergie pour la mobilité

- Financement & aides : aides aux entreprises pour opérer leur transition
- Infos & réglementations : échéances et évolution de la réglementation
- Start up / R&D : nouvelles solutions, projets prometteurs, idées inspirantes
- Démo / essais : une exposition de véhicules de nouvelle génération

Plus de 100 exposants viendront proposer leurs solutions de mobilités alternatives et innovantes aux entreprises alsaciennes : nouveaux véhicules, adaptation de flotte, mobilités douces, achat ou production d'énergie verte, avitaillement pour les flottes de véhicules, financement de la transition vers de nouvelles formes de mobilité, évolution de la réglementation.

Pour l'organisation de l'événement, la CCI Alsace Eurométropole sollicite le soutien de la CeA à hauteur de 10 800 €.

Le budget 2023 de la manifestation s'élève à 200 000 euros (organisation du salon, communication et site internet, location du Parc des Expositions de Colmar, fournitures diverses, ...). Les dépenses sont couvertes par des recettes de partenariat et subventions.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 800 euros à la CCI AE.

### **III. « Je ne suis pas un CV »**

Des études montrent que 70 % des entreprises peinent à trouver les bons candidats et que, de ce fait, il est nécessaire de renouveler les méthodes de recrutement. La CCI AE souhaite ainsi expérimenter à grande échelle une méthode qui permet de passer d'une approche par références à une approche par compétences lors des recrutements. Une solution inédite qui permet d'avoir accès aux compétences de candidats (et non à leur CV) de manière anonyme, non genrée et en continue. La CCI AE souhaite ouvrir l'expérience aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en situation de handicap lors de la manifestation européenne.

La CCI AE a ainsi ouvert la plateforme « jenesuispasuncv » aux entreprises et aux candidats depuis janvier 2023 au moment du Salon Formation Emploi de Colmar (27 et 28 janvier 2023) : 300 candidats mobilisés, plus de 400 entretiens menés par plus d'une quinzaine d'entreprises.

Durant l'évènement, 12 recruteurs étaient présents pour préparer les candidats aux entretiens, les aider à compléter leurs profils de façon détaillée, superviser l'organisation et le bon déroulement du job dating.

À l'issue, les entreprises accèdent au portail de sourcing, y déposent leurs offres et identifient d'autres candidats.

La CCI AE souhaite renouveler l'expérience en ouvrant également aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en situation de handicap. Un travail est en cours avec les maisons de l'emploi et leur réseau pour identifier les candidats éloignés de l'emploi pour lesquels la

méthode anonymisée et accompagnée pourrait être un bon levier. Un nouveau job dating sera ainsi organisé en septembre 2023 durant 2 jours lors de la Foire Européenne de Strasbourg.

Pour l'organisation du job dating, la CCI Alsace Eurométropole sollicite le soutien de la CeA à hauteur de 2 000 €.

Détail du budget prévisionnel en recettes :

<b>Recettes</b>	<b>Montant HT</b>
Subvention FSE	17 000 €
Participation CeA	2 000 €
Participation des entreprises (35 entreprises – 485 euros de participation en moyenne)	15 000 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>34 000 €</b>

Détail du budget prévisionnel en dépenses :

<b>Dépenses</b>	<b>Montant HT</b>
Accompagnement (recruteurs et candidats)	14 000 €
Stand et aménagement de l'espace	8 000 €
Campagnes de communication (supports, campagne radio)	6 000 €
Organisation de l'évènement (personnel CCI)	6 000 €
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>34 000 €</b>

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 euros à la CCI AE.

#### **IV. Accompagner les acteurs de l'économie de proximité et promouvoir leurs activités**

Au service de plus de 29 000 entreprises et de 5 500 apprentis, la Chambre de Métiers d'Alsace s'est fixé comme objectif la réussite de l'entreprise artisanale qui passe, entre autres, par la promotion et le développement du secteur artisanal. La Chambre de Métiers d'Alsace mène ainsi chaque année différentes manifestations de promotion et de développement du secteur artisanal, afin de mieux faire connaître les métiers de l'artisanat et ses entreprises.

Du 14 au 15 octobre 2023, la Chambre de Métiers d'Alsace organisera sa quatrième édition de la « Fête de l'Artisanat », en format portes ouvertes dans les entreprises artisanales sur les territoires de l'Alsace Bossue et de Hanau-La Petite Pierre. Ces portes ouvertes sont un formidable atout pour attirer les jeunes, peu informés sur les métiers de l'artisanat.

Cet événement conjuguera promotion de l'artisanat et promotion des territoires, à travers des objectifs précis :

- faire découvrir au grand public les entreprises artisanales, leur rôle dans une offre de proximité, et accroître leur visibilité via la présentation de leurs savoir-faire ;
- permettre aux entreprises locales d'attirer de nouveaux clients ;
- développer le réseau interprofessionnel des chefs d'entreprises grâce à une mise en relation avec les partenaires institutionnels ;
- valoriser les métiers et les filières de formation de l'artisanat, auprès des collégiens et des personnes en reconversion professionnelle et celles allocataires du RSA ;
- renforcer l'attractivité des territoires.

Le budget 2023 de la Fête de l'Artisanat s'élève à 84 000 euros (Communication radio, presse, site internet, temps agents, fournitures diverses, réception ...). Les dépenses sont couvertes par des recettes de partenariat et subventions.

En vertu du Contrat Cadre de Partenariat 2022-2025, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 7 200 euros à la CMA.

En conclusion, au vu de ce qui précède, je vous propose :

#### **Concernant la cérémonie des Trophées Alsace Export 2023**

- D'approuver le partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole axé sur la remise du Trophée Export, catégorie Transfrontalier pour l'année 2023 ;
- D'approuver la convention de partenariat TROPHEES ALSACE EXPORT 2023 y afférente, jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 800 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole pour l'année 2023 ;

#### **Concernant le salon Trendy « Mobilités & Énergies » 2023 :**

- D'approuver le partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole ;
- D'approuver la convention de partenariat SALON TRENDY « MOBILITES & ENERGIES » 2023 y afférente, jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 800 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole pour l'année 2023 ;

#### **Concernant le job dating « je ne suis pas un cv » 2023 :**

- D'approuver le partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole pour l'année 2023 ;

**Concernant la « Fête de l'Artisanat » 2023**

- D'approuver le partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre de Métiers d'Alsace ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 7 200 euros à la Chambre de Métiers d'Alsace pour la réalisation de la Fête de l'Artisanat 2023.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P056	O035	P056E027	T05	(3190) 65-657381-60	7 200 €
P056	O035	P056E027	T09	(3190) 65-657381-60	10 800 €
P056	O035	P056E027	T08	(3190) 65-657381-60	10 800 €
P056	O035	P056E027	T10	(3190) 65-657381-60	2 000 €
TOTAL					30 800 €